

516/H/30/4 BDRH

NATIONAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

VOL. XXV No 8

LE BULLETIN des RECHERCHES HISTORIQUES

Publication Mensuelle
AOUT 1919

ORGANE

DE

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

*Originals
et manuscrits de
Chapelle de
Montreal -
Distribution 1er oct. 1905
- 1e chapelle de la Pointe-
à-Cailhères, curat. non.
1er Dague acheté en 1698 - 8 vol.*

Qui manet in patria et patriam cognoscere
tenet ismih non civis sed peregrinus erit



DIRECTEUR DE LA REDACTION :

PIERRE-GEORGES ROY

EDITE ET ADMINISTRE PAR

"L'ECLAIREUR", LIMITEE

Beauceville, Qué.

SOMMAIRE D'AOUT 1919

La famille de Jean Amyot	225
Une lettre de Mgr de Saint-Vallier	234
Le shérif François-Roch de Saint-Ours	235
Lettre de monsieur de Mézy à monsieur de Tracy . .	237
Engagement de Charles Prieur, chirurgien, au sieur Louis Prat, pour s'embarquer sur le bateau Normand (Rivet, 21 avril 1716)	238
Denonville	239
L'honorable Louis-Joseph Massue	242
Les organistes et maîtres de musique à Notre-Dame de Montréal	243
Vente d'une fournée de charbon par Pierre Bulté, habitant de Gaudarville, à Jacques Larchevêque, habitant du même lieu (Genaple, 2 septembre 1685)	249
Charles-Henri d'Aloigny, marquis de la Groye	250
La catastrophe de Saint-Hilaire	256

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXV

BEAUCEVILLE—AOUT 1919

No 8

La Famille de Jean Amyot

JEAN AMYOT

Jean Amyot était fils de François Amyot et de Marie Bobière, de Saint-Pierre, diocèse de Luçon.

Il passa dans la Nouvelle-France entre 1740 et 1748. Tout ce que nous savons sur lui, c'est qu'il était "traiteur".

Jean Amyot décéda à Québec le 2 octobre 1802, à l'âge de 78 ans, et fut inhumé au cimetière des Picotés.

Jean Amyot avait épousé à Québec, le 9 septembre 1749, Marie-Louise Chrétien, fille de François Chrétien et de feu Louise Migneron.

Madame Amyot décéda à Québec le 5 janvier 1786, à l'âge de 62 ans.

Du mariage de Jean Amyot et de Marie-Louise Chrétien étaient nés dix enfants :

I

JEAN-NICOLAS AMYOT

Né à Québec le 27 octobre 1750.

Orfèvre.

Il avait appris son métier d'orfèvre de Joseph Schindler, orfèvre d'une certaine réputation qui s'établit à Québec au lendemain de la Conquête (1).

Décédé à Québec le 16 mars 1821, à l'âge de 71 ans.

Il avait épousé à Québec, le 25 août 1777, Marie-Geneviève Robitaille, fille de Pierre Robitaille et de Marie-Geneviève Parent (2).

Enfants :

I. *Jean-Baptiste Amyot*

Né à Québec le 6 juillet 1778.

Probablement décédé en bas âge.

II. *Pierre Amyot*

Né à Québec le 6 juillet 1778.

Probablement décédé en bas âge.

III. *Jean-François-Régis Amyot*

Né à Québec le 16 juin 1779.

Décédé à Québec le 2 septembre 1801.

IV. *Louis-François Amyot*

Né à Québec le 10 novembre 1780.

Décédé au même endroit le 4 janvier 1784.

V. *Laurent Amyot*

Né à Québec le 18 mars 1782.

Probablement décédé en bas âge.

VI. *François-Xavier Amyot*

Né à Québec le 9 mars 1783.

Décédé au même endroit le 20 décembre 1787.

VII. *Geneviève Amyot*

Née à Québec le 8 janvier 1786.

(1) Contrat d'apprentissage devant Jean-Claude Louet fils, notaire à Québec, le 9 février 1767.

(2) Contrat de mariage devant Jean-Antoine Panet, notaire à Québec, le 21 août 1777.

Probablement décédée en bas âge.

VIII. *Jean-Olivier Amyot*

Né à Québec le 14 janvier 1787.

Probablement décédé en bas âge.

IX. *Louise-Luce Amyot*

Née à Québec le 14 janvier 1787.

Décédée à l'Hôpital-Général de Québec le 18 mai 1833.

X. *Rosalie Amyot*

Née à Québec le 28 février 1788.

Mariée à Louis Plamondon, avocat.

Décédée à Montréal le 3 mai 1849.

XI. *Stanislas Amyot*

Né à Québec le 6 mai 1789.

Décédé au même endroit le 17 septembre 1793.

XII. *Catherine-Sophie Amyot*

Née à Québec le 13 août 1790.

Mariée à Québec, le 20 août 1813, à Charles-Stanislas Schultz, lieutenant et adjudant au Régiment des Meurons, fils de feu Guillaume Schultz et de Barbe Grille, d'Allrich, en Alsace.

M. Schultz décéda aux Trois-Rivières le 17 novembre 1821.

En secondes noces, à Québec, le 30 mai 1826, Catherine-Sophie Amyot devint la femme de Charles-Denis Planté, notaire.

Elle décéda à Québec le 14 mai 1873, à l'âge de 82 ans.

XIII. *Louise-Julie Amyot*

Née à Québec le 12 janvier 1792.

Décédée en bas âge.

XIV. *Edouard Amyot*

Né à Québec le 14 septembre 1795.

Décédé à Québec le 25 juillet 1796.

XV. *Marie-Emilie Amyot*

Née à Québec le 28 février 1797.

Décédée à Québec le 12 août 1797.

XVI. *Jacques-Narcisse Amyot*

Né à Québec le 17 octobre 1798.

Admis à la pratique du droit le 4 mai 1822.

XVII. *Cyrille Amyot*

Né à Québec le 7 octobre 1800.

Etudiant en médecine.

Décédé à Québec le 1er juillet 1820.

II

LOUIS AMYOT

Né à Québec le 28 novembre 1751.

Marchand peltier à Québec.

Décédé à Québec le 27 février 1797.

Il avait épousé à Québec, le 28 juillet 1777, Madeleine Corbin, fille de Louis Corbin et de Marie-Anne Le Vitre (3).

Enfants :

I. *Marie-Madeleine Amyot*

Née à Québec le 23 mai 1779 (4).

Mariée à Québec, le 1er février 1801, à Pierre Dumas, marchand, fils de Libéral Dumas et de Marguerite Cureux Saint-Germain.

En secondes noces, à la Rivière-Ouelle, en 1824, elle devint la femme de Vincent Boucher, veuf de Marie Saint-Jorre (5).

(3) Contrat de mariage devant J. A. Panet, notaire à Québec, le 24 juillet 1777.

(4) Elle fut baptisée sous les prénoms de Marie-Louise mais fut connue sous les prénoms Marie-Madeleine.

(5) L'abbé Michaud, *Familles de la Rivière-Ouelle*, p. 3.

II. *Louis Amyot*

Né à Québec le 7 août 1780.

Admis à la profession de notaire le 5 avril 1817.

Il pratiqua sa profession à Saint-André de Kamouraska de 1717 à 1822 et à la Rivière-du-Loup (en bas) de 1822 à 1825.

Le notaire Amyot décéda à la Rivière-du-Loup (en bas) le 7 mai 1825.

Il ne s'était pas marié.

III. *Marie-Elisabeth Amyot*

Née à Québec le 19 mai 1782.

Mariée à Québec le 28 novembre 1799, à Jacques-Bernard Dubergès, notaire à Kamouraska, fils de feu Jean-Bernard Dubergès et de Cécile Pouliot (6).

En secondes noces, à Kamouraska, le 30 janvier 1815, Marie-Elisabeth Amyot devint l'épouse de Anselme Mouton, capitaine de goélette (7).

IV. *Julie Amyot*

Née à Québec le 21 juin 1783.

Décédée à Québec le 26 février 1784.

V. *Antoine Amyot*

Né à Québec le 6 janvier 1785.

Il vivait encore en mars 1797.

VI. *Joseph Amyot*

Né à Québec le 15 janvier 1787.

Notaire le 15 décembre 1811.

Il pratiqua à Saint-André de Kamouraska de 1811 à 1816.

(6) Leur fille Elisabeth mariée au notaire Pierre Gauvreau fut la mère de feu Mgr Gauvreau.

(7) Contrat de mariage devant Jean-Baptiste Taché notaire à Kamouraska, le 29 janvier 1815.

M. Amyot décéda à Saint-André le 17 mai 1816. Il avait à peine 30 ans.

M. Amyot avait épousé à la Rivière-du-Loup (en bas) le 16 janvier 1815, Marguerite Fraser, fille de Alexandre Fraser, seigneur de la Rivière-du-Loup, et de Angélique Meadows (8).

Marguerite Fraser devint en secondes noces, en septembre 1828, l'épouse de Thomas Jones, marchand à la Rivière-du-Loup (en bas) (9).

Elle décéda à la Rivière-du-Loup (en bas) le 4 janvier 1861.

Du mariage de Joseph Amyot et de Marguerite Fraser était née :

Angélique Amyot née à Saint-André de Kamouraska le 6 mai 1816. Mariée à la Rivière-du-Loup (en bas) le 25 juillet 1843, à Jean-Baptiste Chamberland, notaire, fils de Jean-Baptiste Chamberland et de Marie-Anne Drolet (10). Décédée à la Rivière-du-Loup (en bas) le 10 janvier 1851.

VII. *Pierre-Elie Amyot*

Né à Québec le 17 juin 1789.

Décédé à Québec le 17 janvier 1791.

VIII. *Félix-Elie Amyot*

Née à Québec le 23 juillet 1791.

Il vivait encore en mars 1797.

IX. *Marie-Angèle Amyot*

Née à le 1794.

(8) Contrat de mariage devant Jean-Baptiste Taché, notaire à Kamouraska, le 15 janvier 1815.

(9) Contrat de mariage devant A. N. Parant, notaire à Québec, le 20 septembre 1828.

(10) Contrat de mariage devant Jean-Baptiste Pouliot, notaire à la Rivière-du-Loup, le 24 juillet 1843.

Mariée à Saint-André, le 30 janvier 1816, à Michel Chamard, navigateur, fils de feu Jean-Baptiste Chamard et de Josephte Dancause.

III

FRANCOIS-JOSUE AMYOT

Né à Québec le 10 mars 1753.

Décédé à Charlesbourg le 27 mars 1753.

IV

FRANCOIS-JEAN AMYOT

Né à Québec le 2 juin 1754.

Décédé à Saint-Augustin le 23 janvier 1755 (11).

V

LOUIS-THOMAS AMYOT

Né à Québec le 1er octobre 1755.

Décédé à Charlesbourg le 2 octobre 1756.

VI

MARIE-LOUISE AMYOT

Née à Québec le 29 août 1757.

Mariée à Québec le 22 juillet 1783, à Antoine Parant, marchand à Québec, fils de feu Jacques Parant et de Marie-Madeleine Giroux, de Beauport.

M. Parant fut nommé le 9 août 1788 sergent d'armes de la Chambre d'Assemblée en remplacement de Hugh Mackay.

Madame Parant décéda à Québec le 17 novembre 1822.

M. Parant la suivit dans la tombe trois ans plus tard, le 16 janvier 1823.

(11) L'acte de sépulture ne donne pas le nom de la mère.

VII

DENIS AMYOT

Né à Québec le 9 octobre 1758.

Décédé au même endroit le 29 décembre 1758.

VIII

LOUIS-VICTOR AMYOT

Né à Québec le 4 septembre 1762.

Probablement décédé en bas âge.

XI

LAURENT AMYOT

Né à Québec le 10 août 1764.

Le jeune Amyot qui voulait apprendre dans tous ses secrets le métier d'orfèvre se mit en apprentissage chez le célèbre Ranvoyzé, l'orfèvre à la mode du temps. Le père Amyot ne mit pas de temps à se rendre compte que Ranvoysé ne livrait qu'une partie de son art difficile à son fils. Comme il avait de la fortune, il se décida à l'envoyer en Europe pour faire son apprentissage chez les maîtres de l'art. Le jeune Amyot fit la traversée en 1782 avec l'abbé Germain Dudevant, prêtre du séminaire de Québec, qui retournait en France.

Laurent Amyot revint au pays en 1784. Il établit sa boutique dans la côte du Palais, à Québec, où il ne tarda pas à attirer la clientèle de tous les connaisseurs et de tous les gens riches non seulement du district de Québec mais de tout le Bas-Canada. On trouve encore dans bien des églises et des communautés les vases sacrés fabriqués par Amyot. Ces ouvrages se distinguent par leur fini, leur délicatesse et leur solidité.

Laurent Amyot décéda à Québec le 3 juin 1839, et fut inhumé dans la chapelle Sainte-Anne de la cathédrale.

Il avait épousé à Québec, le 9 avril 1793, Marguerite Levasseur Borgia, fille de Louis Levasseur Borgia et de Marie-Anne Trudelle.

Madame Amyot était décédée quelques années avant lui.

Enfants :

I. *Laurent Amyot*

Née à Québec le 25 décembre 1793.

Ordonné prêtre à Québec, le 13 février 1820.

Vicaire à Saint-Gervais.

De 1821 à 1830, M. Amyot fut missionnaire des Abénaquis et desservant de Saint-François du Lac.

En 1831, M. Amyot était nommé curé de Saint-Cyprien, comté de Napierville.

En 1842, M. l'abbé Amyot, fatigué, malade, obtenait la permission de son évêque de passer en Europe afin de visiter les Lieux Saints.

Il décéda à Vienne, en Autriche, le 10 octobre 1845, à son retour de la Terre-Sainte.

Par son testament, il avait fait le séminaire de Québec héritier de ses biens.

II. *Louis-Stanislas Amyot*

Né à Québec le 26 janvier 1795.

Notaire le 14 octobre 1828.

M. Amyot pratiqua sa profession à Saint-Isidore, comté de Dorchester.

Il décéda dans cette paroisse le 2 novembre 1862 (12).

(12) Le greffe du notaire Amyot est déposé aux Archives Judiciaires de Saint-Joseph de Beauce.

Il avait épousé Luce Simoneau.
Madame Amyot succomba au choléra, à Saint-Isidore, le 14 juillet 1854, à l'âge de 37 ans.

III. *Marguerite-Henriette Amyot*

Née à Québec le 26 mars 1797.

Décédée à Charlesbourg le 4 avril 1797.

IV. *Marie-Marguerite Amyot*

Née à Québec le 15 août 1799.

Décédée au même endroit le 24 janvier 1811.

V. *Octave-Paul Amyot*

Né à Québec le 25 juillet 1800.

Décédé à Beauport le 5 août 1800 (13).

X

EUSTACHE AMYOT

Né à Québec le 19 septembre 1766.

Décédé à Québec le 28 juillet 1768.

P. G. R.

Une lettre de Mgr de Saint-Vallier

A Monsieur Dubreuil,
Notaire Royal,
à Québec.

Je vous écris ce petit mot, Monsieur, pour vous dire que vous me ferez plaisir de paraître demain au Conseil pour moy sur une signification qui ma été faite pour une somme de mil francs que l'on voeut que je paye pour feu Monsieur de la Durantaye, il n'y aura rien à dire sinon que je serez prêt à la payer durant le cours de l'anné mil sept cent vjngt et un qui est le terme porté pour faire mes payements de la terre de la durantaye que j'ay achetée.

Au reste, vous m'avez promis de venir chez moy pour faire trois actes de procurations, je vous atandray mardi ou mercredi matin sur les neuf heures et vous me pourrez rendre conte pour lors de larret qui sera intervenu au conseil sur les mil francs que lequell me demande dont je vous envoie la signification qu'il m'a fait faire. Je finjs en vous assurant de laffection avec laquelle je continue detre dans lamour de N. S. Tout a vous.

Jean évêque de Québec.

De chap gen.
ce 13 octobre 1720.

rapportez moy la signification afin que je la puisse joindre à larrest qui intervendra (1).

J. B. C.

(13) L'acte de sépulture dit : "Marie Amiot fille de Laurent Amiot et de Marguerite Borgia," mais il s'agit, sans doute possible, de Octave-Paul.

(1) Archives Judiciaires de Québec.

LE SHERIF FRANÇOIS-ROCH DE SAINT-OURS

L'on n'ignore pas que le shérif de Montréal durant la rébellion de 1837-38 fut un Canadien-français, descendant d'une de nos familles nobles et qu'il se nommait François Roch de Saint-Ours ? Il est même le premier de nos compatriotes à qui l'on ait confié cette charge et l'on s'est demandé, parfois, si cette nomination fut le résultat d'un calcul de la diplomatie ou simplement un effet du hasard ! M. de Saint-Ours reçut sa commission le 3 avril 1837 et, quelques jours après, on lui faisait prêter un *serment d'état* en français, puis un *serment d'office* en anglais.

Ces deux pièces étant restées aux archives du palais de Justice de Montréal, il peut y avoir intérêt à en confier le texte intégral au *Bulletin* :

“SERMENT D'ETAT

“Moi, l'honorable Roch de Saint-Ours promets sincèrement et affirme par serment que je serai fidèle et que je porterai vraie foi et fidélité à Sa Majesté le Roi Guillaume, que je le défendrai de tout mon pouvoir et tout ce qui dépendra de moi contre toutes perfides conspirations et tous attentats quelconques qui seront entrepris contre sa personne, sa couronne et sa dignité. Et que je ferai tous mes efforts pour découvrir et donner connaissance à Sa Majesté, ses Héritiers et successeurs de toutes trahisons, perfides conspirations, et de tous attentats que je pourrai apprendre à se tramer contre lui ou aucun d'eux. Et je fais serment de toutes ces choses, sans aucun équivoque, subterfuge mental et restriction secrète, renonçant, pour m'en relever, à tous pardons et dispenses d'aucun pouvoir et personnes quelconques.

“Ainsi, Dieu me soit en aide.”

(Signé) R. DE ST. OURS.

“Affirmé pardevant moi à Montréal, ce septième jour d’avril, mil huit cent trente sept.

“Par dedims. Potestm (sic)

“R. L. MORROGH.

OATH OF OFFICE

“I, the Honorable Roch de Saint Ours do swear that I will at all times according to the best of my skill and abilities faithfully execute the Duty and office of Sheriff in and for the District of Montreal, in the Province of Lower Canada.

“So help me God

“R. de St Ours.

“Sworn at Montreal this Seventh day of April one thousand eight hundred and thirty seven . Before me

By Dedims. Protestm (sic)

“R. L. Morrogh.

XXX

Celui qui dut remplir des fonctions particulièrement pénibles au cours de la période la plus sombre de notre histoire était né au manoir de Saint Ours, le 18 septembre 1800.

Elu député du comté de Richelieu le 28 août 1824 et réélu le 26 octobre 1830 il abandonnait son mandat le 4 juillet 1832 probablement parce qu’il était devenu membre du Conseil législatif depuis le 1er janvier 1832. Au mois d’avril 1837, il acceptait la charge de shérif de Montréal qu’il conserva jusqu’à son décès arrivé en 1839, le 10 septembre, et non le 10 novembre ainsi qu’on l’a déjà écrit (1).

E. Z. MASSICOTTE

(1) M. Aegidius Fauteux qui nous fournit cette correction a trouvé la date exacte dans le *Canadien* du 11 septembre 1839.

LETTRE DE MONSIEUR DE MEZY A MONSIEUR DE TRACY

A Kébecq, ce 26 Avril 1765.

Monseigneur,

J'aurois eu une consolation très grande si vostre arrivée en ce pays avoit précédé ma mort d'autant qu'elle m'auroitourny avec joy les moyens de rendre toute l'obéissance que je dois à l'autorité de vostre charge et au mérite particulier d'une personne que j'onore infiniment comme vous : la cognoissance que j'avois que ma vie ne seroit pas longue pour les accidens qui sont arrivéz à ma maladie, me faisoit souhaiter retour avec empressement pour vous entretenir avant mourir ds affaires principales de ce pays de Canada, dont j'en ai faict congnoistre au Roy les plus grandes particularités tant pour ce qui touche la gloire de Dieu, les inthérestz de Sa Majesté que ceux du Publicq ; mais Dieu ayant disposé de mes jours pour m'appeler à luy, m'a faict prier avant ma mort, Monsieur de Tilly, conseiller du Roy, de vous donner les lumières avec les escriptz de ce que j'ay faict sçavoir au Roy l'anné dernière, et de ce qui s'est passé ensuite entre Monsieur l'Evesque de Pétrée, les Pères Jésuittes et moy. Vostre arrivée esseurement en ce pays m'a donné beaucoup de joye avant ma mort puisque vous esclaireirez bien mieus que moy les choses que j'aurois peu faire sçavoir au Roy touchant leur conduite dans les affaires temporelles, je ne scay néanmoins sy je ne me serois point trompé en me laissant un peu trop légèrement persuader au rapport qu'on m'en avoit faict, je remets toutefois à vostre prudence et aux bons examens que vous en ferez la diffinition de cette affaire Pour quoy Monseigneur, si vous trouvez dans mon procédé quelque manque dans le général je vous conjure de le faire congnoistre à Sa Majesté affin que ma conscience ne puisse estre chargée avec le particulier, mon intention selon mon advis n'ayant jamais esté que de servir fidèlement le Roy et maintenir l'autorité de la charge dont il m'afaict l'honneur de m'honorer en ce pays icy ; je prendray la liberté, Monseigneur, de vous faire une très humble prière qui est de me faire la grâce de vouloir estre l'exécuteur de mon testament en ce pays, et que s'il y a quelque chose qui soit contre les formes comme ne s'achant pas bien les affaires,

de le vouloir néanmoins faire exécuter comme l'ayant fait selon ma conscience, ma bonne foy et mon honneur, je vous prié aussy de considérer les personnes que j'ay recognues attachées au Service du Roy dont les principaux sont employez au Conseil Souverain et entr'autres la personne de Monsieur d'Arpentigny. Je vous priay aussy d'avoir en considération la personne du sieur d'Angoville Major de la Garnison que j'ay emeiné de France pour y estre placé et lequel a toujours bien servy le Roy, et qui obéira fidèlement à tous ses ordres. . . . Vous aurez aussy pour agréable un petit présent que je vous faictis qui est une petite barrique de vin d'Espagne que le Sieur d'Angoville est chargé de vous présenter de ma part et de vous assurer que je vous suis,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Signé "MEZY"

Et sur le dos est escript : "Monseigneur, Monseigneur de Prouville Tracy, Lieutenant Général pour le Roy, en toute l'Amérique.

**ENGAGEMENT DE CHARLES PRIEUR, CHIRURGIEN, AU SIEUR
LOUIS PRAT, POUR S'EMBARQUER SUR LE BATEAU
NORMAND (RIVET, 21 AVRIL 1716)**

Pardevant le nore Royal en la prévosté de Québec y résidant soussigné, furent présents le sieur Louis Prat capitaine de port en cette ville, d'une part ; et Charles Prieur demeurant en cette ville d'autre part lesquels ont fait les marchés et conventjons qui ensuivent c'est à sçavoir que le d. Prieur promet et s'oblige de s'embarquer sur le batteau NORMAND du d. sieur Prat en qualité de chirurgien, et ce incessamment pour aller faire la pesche au Cap Breton à laquelle pesche il travaillera de son pouvojr, duquel lieu le d. sr Prat s'oblige de le prendre après la d. pesche et de le faire embarquer sur le navire qu'il fait construire pour faire la campagne suivant la destination qui en sera faite en la d. qualité de chirurgien, et de le ramener en cette ville, ce marché fait moyennant que le d. sjeur Prat promet et s'oblige payer au d. Prieur la somme de vingt cinq livres monnaye de France de gages par mois qui commenceront à courir du jour du départ de cette ville du d. batteau NORMAND pour la d. pesche sur lesquels gages le d. Prieur reconnaist avoir receu du d. sieur Prat par avances la somme de soixante deux livres dix sols de France. Dont. etc. quittant, etc, et le surplus de ses gages luy seront payés en France. Car ainsy, etc., promettant et sous l'obligation et renonçant etc.

Fait et passé au d. Québec en la maison du d. sieur Prat. avant midy le vingt-une avril mil sept cent seize, en présence des sieurs Jean Gastin St-Jean et Joseph Pagé temoins demeurants au dit Québec qui ont avec les d. parties et nore signé.

L. PRAT, CHARLES PRIEUR, J. GASTIN, J. PAGE, RIVET (1).

-
- (1) Insinuations du Conseil Souverain, Cahier A, p. 21.
(1) Archives Judiciaires de Québec.

DENONVILLE

Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville, gouverneur du Canada de 1685 à 1689, remplaça celui qui a été le plus piètre, le plus incapable des gouverneurs sous le régime français (1).

Mais l'effet de ce changement ne soulagea pas beaucoup le pays, car le nouveau titulaire n'était certainement pas l'homme qu'il nous fallait en ces temps critiques.

Les auteurs d'histoires de la Nouvelle-France ou du Canada ont tour à tour proclamé M. de Denonville : honnête vertueux et brave ! Il pouvait être paré de ces dons fort estimables et cependant manquer en points essentiels pour être bon administrateur, surtout d'un jeune pays comme le nôtre, en butte alors à toutes sortes de misères, d'obstacles dangereux, même périlleux, pour son développement. Où a-t-on trouvé ces qualificatifs flatteurs ? Qui les a exprimés le premier ? Étaient-ils bien vrais ?

Il faut parcourir plus d'un mémoire ou journal intime, tracé au jour le jour parfois, par des gens d'épée, de robe, d'église ou de quelque grande dame de la cour, pour faire la glanure d'incidents, de menus faits, sans importance, isolés, mais qui, groupés, mettent en lumière des choses qu'on ne pourrait jamais débrouiller autrement. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut connaître au juste le caractère de M. de Brisay, notre gouverneur.

Ce gentilhomme était colonel de dragons. C'est probablement à ce titre qu'on lui a attribué la bravoure. Qui porte l'épée, doit être un vaillant ! Le colonel mérita-t-il cette appellation par quelque action d'éclat sur les champs de bataille ou à la suite d'une carrière bien remplie ? Cela, il est impossible de le dire. Les mémorialistes de jadis n'en soufflèrent pas un mot. Nous n'avons pas eu la bonne fortune de rencontrer le nom du sieur de Denonville attaché à un fait d'arme, glorieux ou brillant, dans toutes nos lectures de livres anciens.

Il était colonel des dragons du régiment de la Reine. Cette troupe lui appartenait tout en relevant du roi. Après sa nomination au gouvernement du Canada, le monarque lui paya 20,000 écus pour ce régiment, et il en fit cadeau immédiatement au cadet des Mursés, neveu de Mde

(1) Bull. Rech. Hist. Lévis, 1914, p 46.

de Maintenon. Ces charges, comme bien d'autres, s'achetaient ; il n'y avait qu'à y mettre le prix.

Le caractère de M. de Denonville, dans ses points faibles, péchait par indécision. Il manquait du tact et de l'énergie très nécessaires au rang qu'il venait occuper. S'il arrêtait un plan, fixait un parti, il s'attachait dans leur exécution, et, les délais préjudiciables qui s'ensuivaient rendaient ses projets presque sans résultats pratiques. Il perdait tout le fruit qu'une entreprise bien menée lui aurait donné.

Si, comme colonel, il connaissait l'art de la guerre à la façon européenne, il ignorait celui de conduire une campagne contre les Iroquois, et, il ne voulut pas profiter des sages avis que des Canadiens renseignés lui offrirent, quand il décida de porter le glaive et la torche dans le pays des Tsoumontouans. Il rompit avec ces farouches guerriers une paix que nous avions avantage à conserver, et la guerre qu'il leur fit n'était pas nécessaire.

Il fit saisir des chefs sauvages qui se regardaient comme protégés par les lois de l'hospitalité, et couronna ce méfait en les envoyant aux galères en France. Cette façon d'agir fut désapprouvée en haut lieu, et les pauvres peaux-rouges ainsi mal traités furent renvoyés au Canada. Ce traitement indigné indisposa contre nous ces races rancunières et prépara le désastre de Lachine de 1689 !

Ayant décidé la guerre contre les Iroquois, Denonville fit des préparatifs sur une grande échelle pour envahir leur pays. Il demanda des soldats à la France, construisit des bateaux plats pour traverser le lac Ontario, et s'employa pendant sept ou huit mois dans l'organisation de son effectif. Après cette préparation soignée il entra en campagne. Dès le premier choc l'ennemi prit la fuite, et, au lieu de le poursuivre et de l'anéantir, Denonville se contenta de détruire leurs quatre bourgades et de brûler leurs blés qu'il chiffre à un nombre exagéré : 400,000 minots.

Au retour de son expédition il bâtit un fort au Niagara pour arrêter les sauvages, mais cette barrière était insuffisante et pendant qu'il approvisionnait cette place les ennemis se répandaient partout dans la colonie et y semaient la terreur. Le gouverneur dut abandonner ce fort sans établir aucune condition de paix avec ses antagonistes. . . .

Charlevoix qui a visité le Canada en 1705 rapporte dans son Histoire de la Nouvelle France (livre XI) "que dans plusieurs occasions

Denonville manqua de déployer l'activité et la vigueur nécessaires pour renverser les plans des ennemis. Son influence personnelle sur les sauvages fut à peu près nulle, car il ne put jamais surmonter une aversion naturelle qu'il ressentait pour eux."

Les Denonville ayant influence en cour l'historien se hâte d'ajouter en guise de palliatif : — "Dans les grandes circonstances il savait néanmoins surmonter ses sentiments et traiter convenablement avec ces barbares quand l'occasion le requérait."

Quand ?

Rappelé en France, il fut nommé sous-gouverneur des enfants du Dauphin. Cela lui convenait mieux. Cette nouvelle fonction lui donnait ses entrées chez le roi, chose qui flattait sa vanité, car il était vain et pompeux.

St-Simon en parle dans ses Mémoires. Il commence par des louanges et termine en termes injurieux, méprisants. Il annonce le décès de Denonville en 1710 :— "Denonville mourut aussi, brave et vertueux gentil-homme qui avait été gouverneur général de Canada, où il avait très bien servi, s'était fait aimer et avait acquis la confiance de tous les sauvages. . . ."

Le sarcastique St Simon ! où a-t-il trouvé ce qu'il met dans les deux dernières lignes. Il ajoute :

"A la cour où M. de Beauvilliers le fit sous-gouverneur des enfants de Monseigneurs, rien de si plat. • Il ne fut heureux en femme ni en enfants." (Mémoires de St-Simon, tome VIII, 106.)

Au bas d'une page du journal du marquis de Dangeau (Vol XIII, p 251) courtisan de Louis XIV, St Simon a glissé une griffe méchante, à la suite de l'annonce du décès de Denonville :— "Ce Denonville était un brave brigadier de dragons et qui avait fait merveille en Canada, où il avait été gouverneur général. . . ."

(Voici le coup de dent :)

". . . C'était une espèce d'imbécile, bien dévot et bien incapable d'élever personne, encore moins des fils de France. C'était un très bon et honnête gentil-homme, très propre à la congrégation des Jésuites ou à la communauté des messieurs à St Sulpice et à rien du tout au delà. On l'avait attaché plus particulièrement au duc d'Anjou quoiqu'il fut le premier des trois sous-gouverneurs ; il crut lui avoir tout dit quand le duc fut déclaré roi d'Espagne de lui avoir prononcé cette belle maxime :

“de récompenser les bons et de punir les mauvais.” Ces deux mots, selon lui, contenaient toutes choses.

Messieurs de Brisay étaient originaires du Poitou. La maison est éteinte depuis un demi siècle.

REGIS ROY

L'honorable Louis-Joseph Massue

Né à Varennes le 4 avril 1786, du mariage de Gaspard Massue et de Marie-Joseph Huet.

Il fut longtemps à la tête du commerce de Québec et devint un des plus riches négociants du pays. Il se distingua toujours par une probité à toute épreuve, et jamais sa bourse ne fut fermée aux entreprises publiques et aux oeuvres de charité.

Aux élections générales de 1841, M. Massue fut candidat à la haute-ville de Québec. Il fut battu parce qu'on avait privé une partie considérable de la population de la franchise électorale.

Le 4 septembre 1843, il fut appelé au Conseil législatif de la province du Canada. Il résigna en mai 1851 pour accepter la charge de contrôleur de la douane au port de Québec.

L'honorable M. Massue décéda à Québec le 4 juillet 1869, à l'âge de 83 ans.

“L'honorable M. Massue, disait le *Courrier du Canada* du 5 juillet 1869, eut pu laisser une grande fortune à ceux qui le pleurent en ce moment, mais une probité aussi noble que scrupuleuse, une grande délicatesse, enfin une générosité sans bornes pour des amis malheureux ne le lui ont pas permis. En revanche, il laisse à sa famille le plus beau, le plus noble des héritages : une mémoire vénérée, un nom pur de toute souillure, entouré de l'estime et de l'admiration de tous.”

LES ORGANISTES ET MAITRES DE MUSIQUE A NOTRE-DAME DE MONTREAL

Poitiers, du Buisson, J.-B.—C'est le premier organiste nommé dans les archives ; et en 1705. Dans la première chapelle de la pointe à Callières, il est bien possible qu'il n'y eût point d'orgue. Dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, qui fut l'église paroissiale jusque près la fin du 17^{me}. siècle, une religieuse hospitalière a bien pu faire les frais de la musique, si toutefois, il y en eut.

En 1663, un antiphonaire fut vendu pour la somme de 21 lbs. par le commis du magasin de la fabrique aux Jésuites des Trois-Rivières. Si les livres de plain-chant coutaient si cher, on a bien pu se dispenser dans le temps de la musique d'orgue.

D'ailleurs, ce ne fut qu'en 1698 qu'il fut question d'acheter un orgue. Encore, il fut délibéré sur l'opportunité d'employer plutôt les 800 lbs., qu'on avait quêté pour l'acquisition de l'orgue, à la construction du clocher de l'église.

L'organiste de l'époque n'était pas salarié. Par contre, il reçoit quelques rémunérations de temps à autre. En 1705 et en 1707, le marguillier comptable fait remise à monsieur Dubuisson de la rente de son banc, soit 10 lbs. En 1715, on lui fait cadeau de la jolie somme de 100 lbs ; et la même somme lui est répétée en 1718, "pour avoir joué les orgues pendant plusieurs années."

Le 23 août 1700. Du Buisson est dit "demeurant côte de Chambly."

En juin 1706, (répertoire du notaire Senet, Montréal) il fait une requête pour tenir feu et lieu à l'Isle-Jésus. Le document manque pour contrôler cette indication.

J. B. Dubuisson mourut à l'Hôtel-Dieu le 27 mars 1727, âgé de 82 ans.

Coron, Charles François.—Sa première mention date de 1723, et est ainsi énoncée : "payé au Sr. Coron organiste pour 20 mois qu'il a joué de l'orgue suivant l'intention des messieurs du séminaire, 83 lbs. 15 sols."

En 1725 et 1726, il reçoit comme salaire annuel un capot et une veste en mazamat de la valeur de 45 lbs. En 1727, le salaire est fixé à 45 lbs.,

en argent, ou à 50 lbs., en marchandises. En 1729, il rédige le document suivant :

“Jeay Resseu de Mr. Baby marguillié Lasome de quarante sinq liure pour mes gage an Calité de organiste de Laparoisse pour Lapresante ané que Jeme oblige de seruire Jusque au premier Jeanvier 1730 et anquas quil me arive quelque acsidan qui man anpeche Je Ranbourceray Ladit some de 4 5” audit Le baby fait à montréal, le 7eme jeanvier 1729.

C. f. coron”

Observait-il mieux les règles de la musique que celles de la grammaire ?

Coron fut organiste à Notre-Dame jusqu'en 1734. Son père, François Coron, notaire à S. François, Isle Jésus, était décédé en 1733. Le fils à la réquisition des seigneurs de Montréal, alla continuer au même endroit la profession de son père et fut de plus nommé le 16 fév. 1734 greffier de la juridiction de l'Isle Jésus. Né à S. François I. J. le 21 déc. 1704, il se maria à Montréal, le 8 janv. 1731 à Angélique Roland (François et Madeleine Moreau).

Mgr. Tanguay le mentionne en 1757 demeurant et se remarquant à Détroit. Son greffe notarial, déposé à Montréal, ne présente pourtant ni discontinuité ni changement de lieu.

Girard, Jean.—M. Montgolfier écrivait de lui en 1782 : “M. Jean Girard, clerc tonsuré du diocèse de Bourges, arriva seul cette année (20 sept. 1724) ; il était destiné pour les petites écoles de laparoisse ; il s'en acquitta avec zèle et succès pendant plus de quarante ans. L'esprit de Religion, qu'on remarque encore dans un très grand nombre de Bourgeois de cette ville et des campagnes, formés à son école, font assez son éloge. Il est aussi musicien et organiste, et a exercé cet art dans la paroisse tout le temps qu'il a vécu. Il est mort le 23 fev. 1765, âgé de 68 ans et 7 mois, étant né le 8 août 1696.” (Arch. S. Sulpice).

Il avait été tonsuré dès le 31 déc. 1710 ; ne reçut pas les ordres du sacerdoce, et était entré dans la Cie S. Sulpice le 28 oct. 1720.

Les archives de N. B. ne mentionnent pas qu'il reçut jamais de salaire ; seulement en 1730 à 1760, il est remboursé de quelques factures de musique.

L'inventaire des biens de l'église fait en 1737, mentionne qu'il y avait deux graduels, un grand et un petit, et deux antiphonaires.

Périnau dit Lamarche.—Son prénom n'est pas donné, et nous n'avons pas sa signature pour l'identifier comme organiste. Comme son successeur Perthius, Périnau toucha l'orgue du temps de M. Girard. Il en est fait deux mentions :

Jacques Fomblanche marguillier en 1739 écrit : payé au fils de la marche Suivant Lordre de mons. Péat (curé) pour avoir joué des orgues la somme de 30 lbs.

Les délibérations des marguilliers énoncent le 24 janv. 1740 : Il sera donné a périnau de Lamarche organiste la somme de trente liures par an.

Perthius.—Pierre Guay, marguillier en 1741 rendant ses comptes a écrit qu'il a "payé à perthius pour avoir joué des orgues pendant 5 mois à 30 lbs par an.12 lbs. 10 sols".

En feuilletant les registres de l'époque, et essayant d'attribuer la charge d'organiste à celui des Perthius qui paraîtrait y avoir le plus de prétentions, on est porté à croire que c'est Nicolas, qui signait tout court, Perthius, et avait pour qualification : "boulangier du Roy". (1693-1772).

Le Fourreur dit Champagne, Louis.—Né à Montréal le 2 juin 1720, fils de Pierre et de Marie Anne Desforges, marié au même endroit le 9 nov. 1744 à Catherine Guertin (Pierre et Angélique Bourg).

Il était menuisier de son métier ; et dès 1760, répareur des orgues, chargé de cette besogne jusqu'en 1792.

En 1774, il reçoit comme salaire annuel en sa qualité d'organiste 100 lbs ; en 1775, 200 lbs ; en 1785, 300 lbs.

Le compte-rendu du marguillier en 1765 mentionne qu'on paya 100 lbs pour deux livres de chant.

En 1789, Lefoureur est nommé co-organiste avec Mechtler, et disparaît après 1792.

A l'insuffisance du chauffage de l'église, on avait supplié à l'organiste une grande marmite de fer qui lui servait de réchaud (1787).

Artog Jean.—Pendant le temps que Le Fourreur fut organiste, on retrace le 10 déc. 1783 la mention suivante : payé à Jean Artog joueur d'orgue pour 1er quartier d'avance.75 lbs.

On ne le retrace nulle autre part.

Mechtler, Guillaume.—Natif de Ste Gudule, ville de Bruxelles, fils de Pierre Paul Mechler et de Madeleine Moreau, se maria âgé de 29

ans à Montréal, le 17 juin 1793 à Angèle Landriève (Pierre et Catherine Dagneau de Quindre).

En 1789, il est co-organiste avec Le Fourreur.

Le 22 juillet 1792, il est engagé organiste à raison de 20 louis comme salaire annuel ; en cette même année, la fabrique faisait l'acquisition d'un nouvel orgue, payé 200 louis chez Holland, Londres.

En 1801, il demande et obtient £30 par an ; disant dans sa lettre "qu'il refuse plusieurs écoliers pour se rendre assidu aux offices." En 1811 il reçoit 48 lbs pour oeuvres de sa composition.

Il cesse d'être organiste en 1814 et une partie de l'année suivante.

En juillet 1815, il est ré-engagé à £60 par an, à condition qu'il paye son souffleur ; et continua ses fonctions jusqu'en 1832.

Il mourut à Montréal, âgé de 70 ans, le 15 février 1833, son acte de décès lui donne l'emploi d'inspecteur des poids et mesures.

Louis, Henry.—De passage seulement ; comme organiste, il reçut 1 fev. 1814 25 lbs. et le 10 mars suivant 9 lbs. Aucune autre mention.

Brewer, S.—Il était non catholique. En décembre 1814, les marguilliers, du consentement de l'évêque, consentent, faute d'autre à l'engager comme organiste, avec un salaire de 1300 lbs par an, y compris son souffleur. Il reste en fonction seulement du 1er janvier au 1er juillet suivant.

Gauvreau, E.—Il toucha l'orgue du 15 mars au 1er mai 1833 et reçut comme salaire £ 8. 6. 8.

Radiger, M.—Après Gauvreau Radiger fut organiste pendant 8 mois recevant £ 25. comme salaire.

Brauneis, Jean Chrysostome.—Est engagé en 1833, à £ 50. par an ; remplis les fonctions d'organiste jusqu'à la fin de l'année 1844.

Brauneis a du s'occuper de fanfare. En 1837 il demande, écrivant bien en langue française, "une avance pour payer des droits sur une caisse d'instruments arrêtee à St-Jobin".

En 1837, Brauneis inaugura un nouvel orgue, acquis, pour la somme de 400 louis, de la fabrique de Nicolet.

Le 4 aout 1849, il demande de nouveau la charge d'organiste à Notre-Dame ; mais sa demande n'est pas agréée.

En 1857, il est demandé comme organiste à l'église de S. Jacques.

Il était natif de Québec, et était marié à Henriette Johnson.

Eglauch L.—Nommé organiste à la fin de l'année 1844, entra en

fonction le 1er janv. 1845, il y resta jusqu'au 1er septembre suivant.

La délibération des marguilliers donne la note suivante : Mons. Ecclaugh ayant donné de graves sujets de mécontentement, résolu que ce monsieur soit notifié que la Fabrique n'a plus besoin de ses services, et que son salaire pour le quartier actuel et courant lui soit payé de suite, en lui donnant son congé.

Berlyn, Henry.—Après Eglauch, un Mr. Ecuyer, organiste de Québec fut essayé mais ne fut pas accepté. Le 22 sept. 1845, Henry Berlyn fut engagé au salaire de £ 75. par an ; et il demeura en fonction jusqu'en 1849.

Les quatre années qu'il resta à Montréal, lui fournirent l'avantage d'apprendre le langage française.

Labelle, Jean-Baptiste.—Il naquit à Plattsburg, N. Y. le 8 septembre 1828, fils de J. B. Labelle et de Marie Alain.

En 1843, ayant à peine 15 ans, il était déjà organiste à Boucherville, et en 1846, organiste à Chambly.

En septembre 1849, venant d'atteindre son âge de majorité, il fut nommé organiste à Notre-Dame, et il remplit la charge avec grande distinction pendant l'espace de quarante-une années.

En octobre 1857, J. B. Labelle obtint un congé de plusieurs mois et fit admirer ses talents d'artiste dans toutes les principales villes des États-Unis, et même jusqu'en Amérique du Sud.

En 1873, il reçoit le salaire annuel de \$600.00

En 1891, vû son grand âge, il est à sa retraite.

Il mourut le 9 septembre 1898.

J.-B. Labelle a laissé plusieurs ouvrages entre autres, le répertoire de l'organiste, ou recueil de chants grégoriens, déjà édité pour la 10eme fois, les échos de Notre-Dame, O Canada, Conversion d'un pécheur.

Béique, Alcibiade.—Né à St. Jean-Baptiste, comté de Rouville, le 20 octobre 1856, fils de Jean F. X. Béique, médecin, et de M. Louise Mathilde Johnson.

“Le jeune Alcibiade avait commencé ses études à S. Marie de Monnoir vers 1867. En 1874, il vint les continuer à S. Hyacinthe, d'où, après avoir terminé son cours, il passa en Europe afin de se perfectionner dans l'art musical, pour lequel il avait de grandes aptitudes. De retour au pays il fut professeur de musique à S. Hyacinthe, et en même temps, organiste à la Cathédrale., (St. Pierre, Hist. de S. J. B.).

M. Béique fit deux voyages en Europe 1er d'août 1877 au 13 avril 1878. 2e de juillet 1887, à avril 1888. Il suivit les cours du conservatoire de Liège.

Organiste de la Cathédrale de S. Hyacinthe de 1886 à 1891.

Béique reçut sa nomination comme organiste de Notre-Dame le 24 janvier 1891. Les grandes orgues de cette église, chef d'oeuvre de la maison Casavant frères, lui offrirent un vaste champ où il put déployer toutes les ressources de son art. Il s'acquitta dignement et brillamment de ses fonctions jusqu'à sa mort, qui le faucha trop tôt. Il mourut le 20 juin 1896, et fut inhumé dans le caveau de famille de sa paroisse natale, à côté des siens. Monsieur R. Labelle, supérieur actuel de S. Sulpice, célébra le service funèbre.

Alcide Béique était célibataire.

Dussault, Jos. Daniel.—Né à Charlebourg, le 6 janvier 1863, fils de Cléophas Dussault et de Luce Pageau, M. Dussault est organiste à Notre-Dame depuis 1896.

Maffre Joseph.—La fonction de maître de chapelle est de date récente à Montréal. Avant qu'il y eut une maîtrise organisée et fonctionnant régulièrement à l'église de Notre-Dame, celle-ci organisa des cours et nomma Maffre "comme maître de musique aux amateurs de l'église des Récollets" en 1843. Le maître avait pour instrument un orgue que l'inventaire de cette année estima à 10 louis.

Maffre donna ses cours régulièrement aux Récollets jusqu'en 1846. En 1847 et 1848, il remplit les mêmes fonctions à l'église S. Patrice, sous le contrôle encore de Notre-Dame. Aucune autre mention dans la suite.

Mazocchi Vincenzo.—En 1845, pendant quelques mois, on retrace aussi comme "Professeur de Musique pour le Chant d'Eglise des Récollets."

Barbarin abbé Arsène Lazare p. s. s.— fut le premier maître de chapelle à Notre-Dame. En fonction de 1854 à 1861, et de 1866 à 1874. La maladie le força de discontinuer. Repassa en France ; y mourut en 1875.

Perrault, abbé Jos. Julien p. s. s.—Naquit à Montréal, le 18 mai 1826 (Julien et Sophie Gauvin). Grand et célèbre compositeur, s'occupa de musique presque toute sa vie, et dirigea le chœur de la paroisse en remplacement de M. Barbarin absent ou malade. Mourut le 22 août 1866.

Lavoie, François.—(1874-1879).

Desrochers, abbé Calixte p. s. s.—(1879-1884).

Labelle, Charles.—(1884-1891).

Couture, Guillaume.—(1891-1891) De janvier à mai seulement. Les conditions du marché d'engagement ne furent pas acceptées.

Bourduas, abbé Cléophas.—(1891-1892). La musique fut jugée trop populaire.

Fortier, Achille.—(1892-1893).

Ratte, Louis.—(1893-1897).

McMahon, Edward.—(1897-1906).

Bouhier, abbé Louis p. s. s.—(1906-1914).

Goulet, Jos. Jean.—(1914-1918).

Dupuis, Ladilas Guillaume.—Né à Montréal le 3 mai 1887 ; est en charge du chœur de chant depuis septembre 1918.

O. LAPALICE.

**Vente d'une fournée de charbon par Pierre
Bulté, habitant de Gaudarville, à Jacques
Larchevêque, habitant du même lieu.
(Genaple 2 septembre 1685)**

Pardevant François Genaple notaire garde-notes du Roy en sa Prevosté de Québec en la Nouvelle-France soubzé, fut présent Pierre Bulté, habitant de Godarville, lequel a reconnu et confessé avoir vendu un fourneau de charbon à Jacques Larchevesque habitant du même lieu à ce pnté et acceptant à prendre par luy sur la terre du dit vendeur où est la dite fournée de charbon et à charge de l'enlever du dit lieu dans tout le cours du présent mois. Ce marché fait moyennant trente sept sols pour chacune pipe du d. charbon payable quinze jours après que le tout aura esté enlevé, en billets bons et valables, chez les marchands de ce pays de almesure duquel charbon sera tenu compte par le dit Larchevesque suivant la livraison qu'il en aura vendu. Car ainsy etc. Fait et passé au dit Québec en l'estude du d. nore après midy ce deuxième septembre c. g. by. quatre vingt-cinq en presence des s. Lucien Boutteville marchand et René Sevard me. boullanger en cette ville tesmoïns qui ont avec led. nore signé et les dits Bulté et Larchevesque ont déclaré ne savoir écrire ni s'ignier de ce interpellé s.

BOUTTEVILLE, R. SENAR (1)

(1) Archives Judiciaires de Québec.

CHARLES-HENRI D'ALOIGNY, MARQUIS DE LA GROYE ⁽¹⁾

Charles-Henri d'Aloigny, marquis de la Groye, appartenait à la famille d'ancienne noblesse d'Aloigny, dont le nom a été indifféremment écrit dans divers temps ou dans divers lieux Aloigny, Alouigny, Alogny, Alaigné, Alaigné, etc., et qui tire son nom du château d'Aloigny, de la commune de Lésigny-sur-Creuse (2), en Châtelleraudais. Elle a tenu un rang considérable en Poitou et en Berry, et s'est divisée en plusieurs branches qui sont toutes éteintes aujourd'hui (3). Cette famille portait pour blason : de gueules à trois fleurs de lis d'argent posées 2 et 1. Certaines branches, entre autres celles de la Groye, portaient : de gueules à cinq fleurs de lis posées en sautoir.

Le personnage le plus ancien que l'on rencontre est Guillaume Aloigny, religieux et Chambrier de l'abbaye de Déols, diocèse de Bourges, qui mourut le jour de la Quasimodo, 1220. Son épitaphe le qualifie de "plus noble et religieuse personne" et, d'après l'extrait délivré, le 14 décembre 1619, à Louis d'Aloigny, marquis de Rochefort, pour ses preuves de religieux du Saint-Esprit, le sous-prieur du monastère de Déols, François de Chambaraut, attestait que, de mémoire d'homme, aucun religieux n'était entré dans cette abbaye qu'il n'eut prouvé une noblesse de quatre degrés.

D'après les chartres de l'abbaye de la Merci-Dieu, l'origine de la famille d'Aloigny paraît se rattacher à celle des seigneurs de Saint-Flovier près Loches. Hugues d'Aloigny ou de Saint-Flovier avec ses frères Airaud et Guillaume de Saint-Flovier et Denise, leur mère, firent un don à la

(1) Nous devons communication de la présente étude à l'obligeance de M. Paul Beauchet-Filleau. Elle est extraite de son "Dictionnaire des Familles du Poitou" en cours de publication. Les souscriptions peuvent être adressées à l'auteur (Chef-Boutonne, Deux-Sèvres).

(2) Lésigny, commune de 741 hab., au dépt de la Vienne, arr. de Châtellerault, sur la Creuse, à 8 Kil. du chemin de fer passant à la Roche-Posay, même arrondissement.

(3) L'auteur de l'Histoire des grandes familles françaises au Canada affirme (Suppl., p. 3) que "cette famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours"; et il donne comme représentant de cette famille "le Mis. d'Aloigny, ancien officier supérieur de cavalerie et décoré de la Légion d'Honneur". Notons que ses armes diffèrent totalement de celles d'Aloigny de la Groye: elles portent "d'or à deux coeurs vides et entrelacés de gueules. Du chef d'azur chargé de trois étoiles d'or".

Merci-Dieu en 1211 et 1219. (Lainé, *Arch. de la Noblesse*, t. XI. Le Nobiliaire de la Rochelle pense que cette Denise était Dame d'Aloigny et qu'elle porta ce fief aux Saint-Flovier.) Mais le premier personnage certain à qui l'on puisse faire remonter la filiation est Guillaume d'Aloigny qui figure dans un titre de 1281 des anciennes archives de l'évêché de Poitiers. Il est peut-être père de 1^o Jean, chef de la branche de la Groye ; 2^e Pierre, chef de la branche de Rochefort, qui était cadette.

La branche de la Groye, à laquelle appartenait Charles-Henri d'Aloigny, d'après les titres produits en 1667 par Louis d'Aloigny, marquis de la Groye, devant M. Barentin, intendant du Poitou, ne remonte qu'à

1.—Aloigny (Jean d'), Ec., Sgr de Chagon, qui fit bail à rente à Chagon, le 22 juillet 1319. (Saint-Allais dit qu'il fut à l'est de Flandre, en 1315, mais c'est peut-être une confusion avec un autre personnage portant un nom similaire.) Nous pensons qu'il eut pour enfants : 1^o Pierre, qui suit ; 2^o Jean, nommé dans les testaments de son frère en 1350 et 1360 ; 3^o N., religieuse au prieuré de Rives.

2.—Aloigny (Pierre d'), Ec., Sgr de Chagon, testa, le 23 déc. 1350, en faveur de ses enfants, qu'il ne nomme pas, fixant sa sépulture en l'église de Prinçay, avec celle de ses prédécesseurs. Il nomma son frère exécuteur testamentaire et fit legs à sa soeur. Ce testament fut ratifié par un codicille fait en 1360. Marié d'abord à Jeanne des Loges, décédée sans postérité avant 1350, il se maria à Marguerite Boeuf ou Besve, soeur de Hugues Boeuf, Ec. (S.-Allais dit Jean Besve, chancelier du duc de Berry.) Il paraît avoir eu pour enfants : 1^o Gauvain ou Agravain, qui suit ; 2^o. Jean, Ec., Sgr de Villaré (que l'on croit auteur des Sgrs de la Roche-Mabile) ; 3^o. (d'après S.-Allais) Jeanne, épouse de Jean Gouffier, Sgr de Bonnivet.

3.—Aloigny (Gauvain ou Agravain d'), Ec., Sgr de Chagon, servait en 1385 avec le Sgr de Parthenay et fit divers actes jusqu'en 1421. Le 7 juin 1409, il fit aveu de Traversay. Il épousa Jeanne de Lezignac, Dame de la Létarde, dont il eut : 1^o. Pierre qui suit ; (4) 2^o. Josselin, qui figure dans un acte lu II sept. 1408 ; 3^o. Gillette, mariée, le 8 sept. 1432, à Guillaume de la Lande, Ec., Sgr du Chesne.

(4) Régis Roy (B. R. H. 1908 p. 155) s'appuyant sur La Chesnay-Desbois, le donne comme troisième fils de Guillaume d'Aloigny, 1^{er} du nom, Mis de Rochefort. Si cette affirmation était exacte, la branche de Sir Groye serait cadette. C'est aussi ce que semble soutenir Callert de Craissy, cité plus bas.

4.—Aloigny (Pierre d') Chev., Sgr de Chagon, la Groye (5), servait en 1420 avec un chevalier bachelier et 20 écuyers, et fit montre à Beaugency, le 12 sept. (Son sceau porte 5 fleurs de lis et un lambel, parce que son père vivait encore). Il fut capitaine du château de la Haye en 1428 et 1433, mais il mourut avant 1442. Il épousa en dec. 1412 (alias 1421) Marguerite de Mondion, fille de Regnault, Chev., Sgr de Mondion, et d'Isabeau de Dercé, Dame de la Groye, sa seconde femme, et en eut : 1o. Galehaud, qui suit ; 2o. Marguerite, qui épousa Jean de Besdon, Ec., Sgr de Traversay ; 3o. peut-être Antoine, Chev., Sgr de Persey, chambellan du roi, qui servait en 1460 avec Jeochim Rouault, Sénéchal de Beaucaire.

5.—Aloigny (Galehaud d'), Chev., Sgr de la Groye, du Chesne, de Dercé, de Chagon, du Grand-Pouillé, chambellan et maître-d'hôtel du roi, fut l'un des personnages considérables de son époque. (Il était Ponce du grand prévôt Tristan Lhermite). Il avait servi comme homme d'armes du Sgr de l'Isle au ban de 1467, et fut estimé des rois Louis XI et Charles VIII. Louis XI lui donna notamment le commandement des archers et arbalétriers entretenus dans l'Angoumois, la Saintonge et le gouvernement de la Rochelle ; en 1471, il lui accorda l'établissement de deux foires dans ses seigneuries (Arch. Nat.) Il le nomma Sénéchal et gouverneur de Châtellerault en 1483, lors de la réunion de ce fief à la couronne, et, se voyant menacé par la mort, il l'envoya en Calabre avec le prince de Tarente pour amener en France le vénérable François de Paule.

Galehaud fit diverses fondations dans les églises d'Ingrande (6) et de N.-D. de Châtellerault. Le Chapitre de cette dernière lui concéda et à ses descendants le droit d'entrer dans le chœur, l'oiseau sur le poing, botté et éperonné, de se placer dans les premières stalles et d'assister ainsi à toutes les processions. Il avait épousé, le 9 déc. 1442, Marie de la Touche d'Aurigny, fille de Guy, Chev., Sgr d'Aurigny, et d'Experle Frotier, dont il eut : 1o. Jacques, qui suit ; 2o. Antoinette, mariée en 1475 à Emery de Couhé, Ec., Sgr de la Roche à Guet ; 3o. Gillette, ma-

(5) C'est probablement du chef de sa femme, Marguerite de Mondion, fille de Fabeau, de la Groye que Pierre d'Aloigny devient Sgr de la Groye, fief qui restera dans sa famille.

(6) Ingrande (Vienne) arr. et Châtellerault, commune de 1038 hab., sur la Vienne, à mi-chemin entre Châtellerault et Dangé.

riée le 4 janv. 1464 à Christophe de la Touche, Ec., Sgr de la Massardiè-
re ; 4o. Marguerite, qui épousa le 20 Janv. 1476 Antoine Gueffaud, Ec.,
Sgr d'Argenson.

6. Alloigny (Jacques d'), Ec., Sgr de la Groye, fut nommé par
lettres du 14 juill. 1492 pannetier du roi, et non grand pannetier de
France (Hist. de Châtellerault, I, p. 407). Il avait épousé, le 24 oct.
1460, Anne Le Roux, fille de Louis, Ec., Sgr, de la Roche des Aubiers,
et de Jeanne d'Aubigné, t en eut : 1o. René, qui suit ; 2o. Galchaud,
Chev., Sgr de la Groye, lequel vivait, le 15 sept. 1502, et encore le 1 juill.
1559 (Dom Fonteneau). Il n'est pas mentionné par S. Allais. 3o.
Françoise, mariée, le 29 août 1499, à Jean de Fougères, Ec., Sgr des
Effes, puis à Georges de Château-Chalon ; 4o. Antoinette, mariée à Châ-
tellerault, 4 janv. 1504, à Louis de Marconnay ; 5o. Marguerite, mariée,
le 2 janv. 1508, à Pierre Couagne ?

7.—Aloigny (René d'), Sgr de la Groye, se maria, le 6 août 1504,
à Anne de Crevant, fille de Jean, Sgr de Branché, et de Catherine de la
Jaille, dont il eut : 1o. Louis, qui suit ; 2o. Claude, mariée, le 17 mai
1544, à François d'Aux, Ec., Sgr de Bournais ; 3o. Louise, femme de
François de Genest, Ec., Sgr de Peyrajau ; 4o. Gabriel, Ec., mort jeune ;
5o. Antoine, Ec., Sgr de Chagon et de Jeu, partagea avec son frère Louis,
le 5 dec. 1547 ; marié à Françoise de Thibervilliers, Dame de Chan-
ceaux en Berry, il eut : a (Antoinette, Dame de Chagon, femme de Ma-
thurin Vigier, Ec., Sgr de la Cour d'Usson ; b) Françoise, mariée, le 12
mars 1586, à Jean du Breuil, Ec., Sgr de Chezeaux ; et enfin c) Marie,
femme de H. Seully, Ec., Sgr de la Font près LeBlanc.

8.—Aloigny (Louis d'), Sgr de la Groye et d'Ingrande, épousa, le
nov. 1540, Jeanne de Savary, fille de François et de Marguerite Bernard,
qui lui donna : 1o. François, qui suit ; 2o. Claude, mariée, le 15 déc.
1566, (Forestier et Beaupoil, not. à Châtellerault) à Léonor Martel, Ec.,
Sgr de Tricon. Elle partageait avec son frère les biens de leurs père et
mère, le 2 juin 1570. elle se remaria ensuite au Sr de Chevigny, puis à
Antoine du Pré, maréchal de camp.

9.—Aloigny (François d'), Sgr de la Groye, gentilhomme ordinaire
de la Chambre du roi Henri III, partage, le 2 juin 1570, avec sa soeur
les succession de leurs père et mère, et, étant inculpé d'un meurtre avec

Amaury Rosseteau, il lui fut enjoint de se constituer prisonnier en 1589 ; il est nommé dans le partage des successions de Bonaventure Gillier et Marie Babou, son épouse, entre leurs enfants. (Dom Fonteneau I, 25) Le 6 fevr. 1570 il épousa Françoise ou plutôt Jacqueline du Plessis, Dame de Beaulieu en Anjou, fille de François, Ec., Sgr du Plessis, et de Françoise de Trion (B. A.) (B. A. O. 1856 p. 118) et en secondes noces, le 13 janv. 1500, Marie-Diane de Marconnay, veuve de Pierre Grignon, Sgr de la Pelissonnière, et fille de Pierre, Chev., de Catherine de Soubsmoulins. Du premier lit sont issus : 1o. Jacques, qui suit ; 2o. François, Ec., de Saint-Astier. Il a formé la branche de S. Astier dont le dernier descendant est décédé sans postérité en 1868 ; 3o. Louise, mariée en 1612 à Albert Le Simple, Ec., Sgr., de la Court ; 4o. Renée, mariée en 1619 à Henri de la Barre, Sgr de la Salle.

10.—Aloigny (Jacques d'), Sgr de la Groye, d'Ingrande, de Pont de Ruau, épousa, le 17 janv. 1600, Isabeau alias Elizabeth de Marconnay, fille de Pierre et de Catherine de Soubsmoulin, soeur de la seconde femme de son père, dont il devint ainsi le beau-frère. Il mourut à la Chevrière, le 3 sept. 1620 ; sa femme lui survécut jusqu'au 11 janv. 1643. Leurs enfants furent : 1o. Charles-Martin, qui suit ; 2o. Pierre, mort sans lignée ; 3o. François, baron de la Groye, maréchal des camps et armées du roi, qui épousa Louise de Beauveau, fille de Jacques, Ec., Sgr de la Bessière, et de Françoise Le Picard, dont Marie-Elizabéth, mariée à Arthur de Chérité, Ec.,

11.—Aloigny (Charles-Martin d'), Chev., Sgr de la Groye, du Chesne, de Marigny, d'Ingrande, épousa, le 14 avril 1628, Françoise d'Aviau de Piolant, fille de Louis, Chev., Sgr de Piolant, et de Jeanne Martel. Ils eurent un fils, qui suit, et deux filles religieuses.

12.—Aloigny (Louis d'), Chev., Mis de la Groye, Sgr d'Aloigny, du Chesne, de Ferrière, d'Oiré (?) etc., Sénéchal de Châtellerault. La seigneurie de la Groye unie à celle de Marigny fut érigée en marquisat, sous le nom de la Groye, en sa faveur, par lettres patentes de janv. 1661, avec établissement de quatre foires chaque année. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par M. Barentin. Voici ce que dit lui l'intendant du Poitou, Colbert du Craissy, dans son rapport au roi sur la

(7) Oiré ou Oyré (Vienne) à 4 kit d'Ingrande, 145 hal.

noblesse poitevine : “Le sieur d’Aloigny de Boismarand de la Croix fait sa demeure ordinaire vers Montmorillon. Le chef de cette maison était le Marquis de Rochefort, qui avait eu le cordon bleu. Louis d’Aloigny, Mis de la Croix, près de Châtellerauld, est de cette maison ; il est seigneur d’Ingrande, près du dit Châtellerauld, qui est un fort grand bourg dans lequel il y a trois châteaux, dont le principal est la Groix qui est fort ; le second, appelé Marigny, et le troisième, appelé le Chesne, à cause duquel il est seigneur haut justicier de la plupart des maisons de la ville et des faubourgs de Châtellerauld. Il a fait ériger cette en marquisat ; mais les lettres n’en sont point encore vérifiées. Il est encore seigneur d’Oiré en Châtelleraudais et est estimé riche de 1200 livres de rente. Il a épousé la soeur du comte de Saint-Georges. Cette maison est descendue de Galehaud d’Aloigny, grand chambellan de Louis XI et premier Sénéchal du Châtelleraudais. Il y a un d’Aloigny, commandeur d’Ozon, paroisse de Poulhumé, au dit Châtelleraudais.”

Ce doit être lui qui fut ajourné à paraître devant les Grands-Jours réunis à Poitiers, en 1634, pour être interrogé sur les rebellions par lui commises vis-à-vis d’un sergent. (Mem. Stat. 2 Sèvres 1878, p. 267). Il épousa Charlotte Chasteigner fille de Roch-François, Cte de Saint-Georges, et de Gabrielle Regnault. Elle mourut au château de la Groye, le 24 mars 1678, et, 3 ans après, il se fit recevoir chevalier de Malte. (Hist. de Châtellerauld, II, p. 316). De leur mariage sont issus : 1o. Louis-Gabriel, dit le Cte de la Groye, capitaine de cheveu-léger au régiment de Saint-Aignan, rend hommage du fief d’Aloigny au château de Châtellerauld, le 2 mars 1682. Passé au service de Venise, il fut tué dans un combat naval, à la fin de 1691. Il était célibataire ; 2o. Roch-François, chanoine et trésorier de la cathédrale de Tournay (Flandre) ; 3o. Alexis, (9) reçu chevalier de Malte en 1686 ; fit ses voeux à Noel 1691 ;

(8) Ing. Tanguay (Dict VII p. 226) la nomme Marie Chasteigner. Le contrat de mariage fut passé le 9 août 1657.

(9) Régis Roy (l. cit.) dédouble ce personnage de même qu’il identifie Charles-Henri avec son frère François-Roch.

40. Charles alias Charles Henri (10) Sgr de la Groye, puis Mis de la Groye, après la mort de son père et de son frère aîné, enseigne de vaisseau, était lieutenant du détachement de la marine servant au Canada en 1684. Il est décédé sans alliance. 50. François-Roch, dit le chevalier d'Aloigny, capitaine au régiment de Bourbonnais, tué à SteenKerque, le 3 août 1692 ; 60 et 70 Louise-Charlotte et Suzanne, qui vivaient encore en 1709.

(10) Enseigne dans les groupes de la marine (c'est service, croyons-nous qu'il faut entendre par notre texte), lieutenant des 1684, Charles-Henri d'Aloigny était capitaine d'une compagnie franche en 1695 (Tanguay S. C. I p. 167) major des troupes en 1703 (Flid III p. 226) Pierre-Georges Roy (B. R. H. 1903 p. 126) dit qu'il est mentionné, dès 1711, comme commandant des troupes entretenues dans la Nouvelle-France." Ses services l'avaient fait créer chevalier de St-Louis (Hist des grands fran. S. C.)

Le Mis de La Groye ne reste pas célibataire. Il épouse à Québec, le 5 nov. 1703, Geneviève Macard, fille de Nicolas Macard et de Marg. Couillard, et veuve en premières noces de Charles Bazire, en secondes noces de François Provost, gouverneur des Trois-Rivières.

A l'automne de 1714, le Mis de la Groye s'embarquait pour la France. Le Saint-Jérôme, qui le portait, fit naufrage à l'île de Sable et se perdit corps et biens (ch B. R. H. l. c.) Avec le Mis de la Groye disparut le dernier représentant d'une noble lignée. Le Canada perdait en lui un grand soldat, qui lui avait donné trente ans de sa vie.

La Mise de la Groye survécut 10 ans à son époux. Ses restes furent inhumés dans l'église de Québec, le 23 février 1724.

P. A. G.

La catastrophe de Saint-Hilaire

Le 28 juin 1864, dans la soirée, un train spécial du Grand-Tronc composé de onze wagons à fret et à passagers et de deux wagons à bagage, partait de la gare de la Pointe-Lévis pour Montréal. Ce train portait environ 350 émigrants allemands arrivés à Québec par le steamer *NecKar* et qui s'en allaient s'établir dans l'Ouest.

A 1.15 heure du matin, le 29 juin, le train passait devant la gare de Saint-Hilaire, située à un mille environ du pont. Le train s'engagea tout de suite sur le pont. Le pont-levis de ce pont, malheureusement, était ouvert pour laisser passer quatre barges remorquées par le vapeur *Whitehall*. Juste au moment où la troisième barge dépassait le pont, le train tout entier tomba dans le gouffre. La locomotive frappa la barge en arrière du mat et la coula à pic. Les chars à bagage tombèrent à plat et furent peu endommagés. Les chars à passagers furent littéralement empilés les uns sur les autres. 88 passagers furent tués ou noyés dans cet horrible accident.

Il fut prouvé à l'enquête du coroner que le mécanicien du train, le nommé Burney, qui se sauva pendant que le chef de train et le serrefrein étaient tués, était en état d'ivresse et avait lancé son train sur le pont sans s'occuper de la lampe rouge, signal du danger, qui lui disait que le pont-levis était ouvert.